L'ART 6.
DE
TIRER DES ARMES,
RE'DUIT
EN ABREGE' ME'THODIQUE.

Dedié à Monſeigneur le Maréchal Duc DE VILLEROY.

Par J. DE BRYE, *Maiſtre en fait d'Armes.*



A PARIS,

Chez C. L. THIBOUST, Imprimeur Juré de l'Univerſité de Paris, Place de Cambray.

M. DCC. XXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

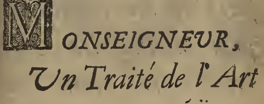
0 1 2 3 4 5 6 7 8


MIHI
SUFFI
CIT
UNUS



A MONSEIGNEUR
LE MARE'CHAL DUC
DE VILLEROY,
PAIR DE FRANCE,
GOUVERNEUR DU ROY;
CHEVALIER DE SES ORDRES;

Gouverneur de la Ville de Lyon & des Provinces de Lyonnois, Foreſt & Beaujollois, Miniſtre d'Etat, du Conſeil de Regence, Chef des Conſeils de Finance & Commerce, &c.



MONSEIGNEUR,

Un Traité de l'Art

de tirer des Armes eſt un hommage deu à votre dignité de premier Maréchal de France, & la liberté que j'oſe prendre de le dedier à VOTRE GRANDEUR, *ſemble eſtre autoriſée par l'honneur qu'Elle m'a fait en me choiſiſſant pour mettre les Armes à la main de*

Mgrs ses Enfans.

Ce petit Ouvrage contient les principes d'un Art également utile à la Noblesse pour servir l'Etat & son Roy, & necessaire aux Particuliers pour défendre & conserver leur honneur & leur vie : Ce sont les observations de 40 *années d'experience*

& de travail, que j'ay essayé de mettre dans un ordre d'autant plus intelligible, qu'il est simple & naturel.

Que je m'estimerois heureux, MONSEIGNEUR, si mon zele respectueux pouvoit vous estre agréable, & de quelque utilité pour le service du Prince que

Dieu & vos ſoins viennent de rendre à la France allarmée! Puiſſent ſes jours égaler ceux de ſon Auguſte Biſaieul, & puiſſe VOTRE GRANDEUR jouir longues années de la conſolation de voir pratiquer à ce Prince les grandes leçons qu'Elle lui inſpire pour le bon-

heur de ses Sujets ; ce sont les vœux de tous les bons François, & que sera toute sa vie,

MONSEIGNEUR,

Vôtre très-humble, très-obeissant
& très-obligé Serviteur,
DE BRYE.



PREFACE.



UOIQU'IL soit impossible de parvenir à la perfection de l'Art de tirer des Armes, & à la possession des autres Sciences pratiques, sans le secours d'un bon Maître, & sans beaucoup d'exercice : il est cependant trés-utile qu'il y ait des Méthodes sur les Sciences & sur les Arts, qui en rappellent dans un ordre naturel les principes & les regles. L'experience dé-

montre cette verité, en faiſant voir que le défaut de bonnes Méthodes eſt une des principales cauſes qui privent la jeuneſſe des fruits qu'elle pourroit recueillir de ſes études & de ſes exercices; car perſonne n'ignore que le bien de l'Etat dépend en partie de la ſageſſe & de la capacité des Sujets qui le compoſent. Les parens deſirent ardemment l'élevation & la perfection de leurs enfans. Tous les hommes aiment naturellement la verité; les enfans même en ſont ſuſceptibles. Quelle eſt donc la cauſe de tant d'éducations manquées? D'où vient

que la plufpart des jeunes gens fentent tant de difficultez à s'exprimer en fortant des Colleges & des Academies ? Et pourquoi font-ils fi embaraffez à rendre raifon de ce qu'ils y ont appris ? Je n'en voi point d'autre caufe dans ceux qui étoient bien nez & de bonne volonté, que le peu d'exercice de leur raifon. Ils ont agi fans reflexion, & les principes qu'ils ont reçûs fe font échappez de leur memoire fans avoir paffé par le jugement ; ce qui ne feroit point arrivé, s'ils avoient eu de bonnes Méthodes, qui font toujours trés-utiles aux Ecoliers pour

s'inſtruire, & trés-commodes aux Maîtres pour enſeigner.

Une bonne Méthode eſt une ſuite de principes & de regles diſpoſez dans un ordre naturel d'une maniere claire & facile. C'eſt un tableau qui réunit dans un point de vûe ce qu'il y a dans un Art de plus eſſentiel & de plus intereſſant : en un mot, une bonne Méthode eſt le fruit de l'experience de toute la vie, & c'eſt ce qui engage les grands Maîtres à s'en faire une : mais malheureuſement, ne la laiſſant pas par écrit, leur ſçavoir finit avec eux, & le Pu-

blic redevient la victime du peu d'uſage des jeunes Maîtres qui leur ſuccedent.

Je ne finirois pas, ſi je voulois rapporter ici tous les avantages des bonnes Méthodes. Y a-t-il quelqu'un, quand il a reflechi, qui n'en ſente l'utilité ? ce ſont elles qui font connoître l'étenduë des Sciences & des Arts, qui en applaniſſent les chemins, & qui en rendent les routes agréables ; ſans elles les jeunes gens ne ſeroient pas en état de faire des queſtions utiles, & les Maîtres les plus experimentez n'auroient pas les occaſions de les éclairer

par des réponſes profondes & ſolides.

Enfin les diſputes journalieres des Maîtres ſur leur maniere d'enſeigner, fourniſſent encore une preuve ſenſible de la grande utilité des Méthodes, puiſqu'elles terminent tous ces differens par la connoiſſance exacte qu'elles donnent du vrai & du beau, & par l'ordre naturel avec lequel elles enchaînent leurs principes.

Il me paroiſt par toutes ces raiſons que la neceſſité des Méthodes eſt aſſez bien établie : mais quelque avantage que l'on en puiſſe tirer dans les Sciences pratiques,

les bons Maîtres & l'exercice auront toujours le plus contribué à leur acquisition. Ainsi il est trés-important d'avoir une idée juste des qualitez d'un excellent Maître, puisque c'est de ce choix que dépend la perfection.

Un excellent Maître est estimable par sa science & par son caractere ; il possede son Art dans toute son étenduë, & l'ordre qu'il a mis dans ses idées & dans ses principes est si naturel, qu'il est toujours prest à en rendre raison, & à en parler avec beaucoup de justesse & de facilité : l'interest est sa vûe la plus éloignée, & le pro-

grès de ses Ecoliers lui devient aussi cher que celui de sa réputation. Toujours occupé de leur avancement, il étudie leur génie & leur caractere, afin de prendre les moyens les plus propres à les faire réussir : il ne change point l'ordre de ses principes ; mais il est ingénieux à les presenter sous les formes les plus intelligibles & les plus aisées à retenir : il s'assure de temps en temps de la capacité de ses Ecoliers par des interrogations utiles, & se fait un plaisir sensible d'éclaircir leurs doutes & de lever leurs difficultez : il observe sur-tout beaucoup de

nettété

netteté & de préciſion dans ſes explications, & préfere ſagement le bien de ſes Ecoliers à la vaine ſatisfaction de faire paradé d'une ſcience qui ne feroit que les embrouiller; ſçachant par experience que les inſtructions n'ont de merite qu'autant qu'elles ſont proportionnées au temps & à l'intelligence de ceux qui ſont en état d'en faire de juſtes applications; ainſi il attend ſans impatience à ſe communiquer plus ſçavamment, & à donner à ſes Ecoliers les dernieres idées de la perfection.

Ce ſont là à peu-prés les qualitez que l'on deſireroit

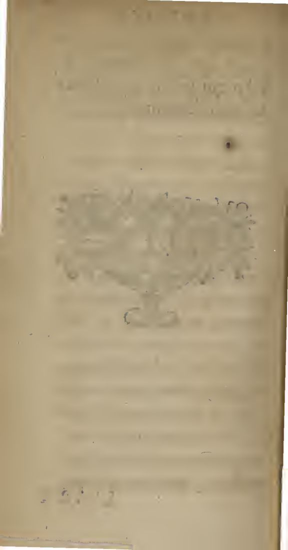
dans les Maîtres. Je souhaite que la *Méthode de tirer des Armes* que je présente au Public lui paroisse de quelque utilité, ou du moins qu'elle puisse exciter mes Confreres à en donner de meilleures, étant persuadé par ma propre experience du fruit que l'on en peut tirer.

On n'a point crû devoir accompagner ce petit Ouvrage de Figures, parce-qu'il en faudroit un trop grand nombre, & qu'il seroit à craindre (quelque dépense que l'on eût pû faire, & quelque soin que l'on eût pris pour les bien executer,) que ces attitudes ne fussent

toujours imparfaites, n'y ayant que les Maitres de l'Art qui ſoient capables de les bien démontrer.



L'ART





L'ART DE TIRER DES ARMES, RE'DUIT EN ABREGE' METHODIQUE.

L'ART de tirer des Armes eſt trés-utile & trés-neceſſaire, puiſqu'il a pour fin la conſervation de la vie & de l'hon- *Fin de l'Art.*

neur, & qu'il contribue à la perfection du corps.

Cet Art bien enseigné fortifie le corps, lui donne de la grace, de la liberté, de la justesse & de la legereté ; en fait sentir l'équilibre ; en un mot, il donne de grandes connoissances de la beauté des mouvemens, & en facilite l'execution : Ainsi, il est étonnant qu'on néglige de si grands avantages, & qu'on veuille employer si peu de temps pour en acquerir la possession.

Ses avantages.

Le goût que la Noblesse avoit autrefois pour cet Exercice, l'avoit élevé au

plus haut point de sa perfection : son indifference le fait tomber. Il en est ainsi de toutes les Sciences & de tous les Arts ; cependant quelque négligez qu'ils puissent être, ils n'en sont pas moins considerables en eux-mêmes, & leur merite n'en est point diminué. *Sa décadence.*

Cette reflexion porte naturellement les hommes à laisser à la posterité une suite naturelle des principes des Arts & des Sciences dans lesquelles ils ont excelé : nous en avons déja plusieurs exemples ; mais il me paroist que nous n'en avons pas assez, & c'est pour ani-

mer les plus habiles à marcher ſur leurs traces ; que je vais hazarder de donner les principaux traits d'un Art dont la plus grande beauté conſiſte dans l'execution.

Deſſein de l'Auteur.

En effet, toutes les démonſtrations qu'on en pourroit faire ſur le papier, ne donneroient, avec beaucoup de peine, qu'une foible idée de cet Art qui doit être enſeigné de vive-voix par un bon Maître, & par des exemples ſenſibles ; ainſi tout ce que l'on en peut dire dans ce petit Traité, ne doit être regardé que comme une récapitulation & un enchaînement régulier des

Qu'on ne peut ſe paſſer d'un Maître.

principes que les Maîtres & l'experience ont déja démontrés ; & pour en parler avec ordre, je croi qu'il eſt très utile de donner la définition & la diviſion de cet Exercice.

L'Art de tirer des Armes eſt un arrangement méthodique de principes & de regles certaines, par le moyen deſquelles on parvient à frapper infailliblement ſon ennemi, & à ſe garentir de ſes coups. *Definition de l'Art.*

Il eſt aiſé de voir que cette définition renferme l'offenſive & la défenſive, & par conſequent tout ce qu'il y a de plus eſſentiel dans cet Art, qui peut être diviſé en

Sa division. quatre parties ; Sçavoir,

Le Jeu simple.

Le Jeu composé.

La maniere de parer & de tirer à la muraille,

Et l'Assaut.

La connoissance des deux premieres parties s'acquiert sur le Plastron.

La troisiéme est une repetition exacte & reflechie des deux premieres.

Et la quatriéme est l'usage & l'application judicieuse de tous les principes de l'Art.

PREMIERE PARTIE.

Du Jeu simple.

CETTE premiere partie contient la connoissance des actions simples, & les fondemens de l'art de tirer des Armes, dont les premieres leçons consistent plus dans le raisonnement que dans l'execution, qui dans l'ordre naturel doit toujours être précedée & accompagnée de connoissance, puisque sans elle ce seroit agir au hazard & sans principes. Un

art doit avoir des regles certaines, & c'eſt l'obſervation exacte de ces regles qui diſtingue les grands Maîtres de ceux qui n'agiſſent que par routine.

Origine de l'expreſſion tirer des Armes.

Il eſt donc convenable que les Ecoliers commencent par être inſtruits que cette maniere de parler, *tirer des Armes*, vient de celle de tirer l'Epée. Ils doivent enſuite être très-attentifs à la maniere dont on leur enſeigne à la tenir, & ſe reſſouvenir que tout eſt important dans les Armes, & qu'il ne faut rien négliger pour arriver à la perfection.

L'Epée bien tenue, on

leur apprend que sa lame a quatre parties, *le fort*, *le demi fort*; *le foible*, *le demi-foible* : que de ses deux trenchans il n'y en a qu'un qui soit d'usage pour former *les appels*, ou *engagemens*, *les battemens de l'Epée*, *& les parades*; & que c'est des 5 differentes situations de ce trenchant que viennent ces termes de *Prime*, *Seconde*, *Tierce*, *Quarte & Quinte*, qui servent à exprimer les differentes situations de l'Epée dans les gardes & dans l'*Estocade*.

Les parties de l'Epée.

Situations du trenchant.

De ces connoissances on passe à la maniere de se bien mettre en garde, qui est d'une très-grande consequen-

ce ; puiſque c'eſt de ce premier coup d'œil que l'on juge de l'habileté du Maître, & que l'on ſe prévient agréablement en faveur de l'Ecolier.

Ce que c'eſt qu'être en garde. Pour être bien en garde, on doit rechercher la bonne grace & la ſureté ; & pour y parvenir, il faut placer les deux pieds, les deux hanches, les deux épaules, le bras droit, & l'epée ſur une même ligne, le talon du pied droit vis-à-vis la cheville du pied gauche ; l'épée dans la ſituation de Tierce, le pommeau à la hauteur de la hanche, la pointe à celle de l'épaule, la main gauche à la

hauteur de l'œil, en formant un demi cercle ; le genou gauche plié, le droit tendu d'une maniere libre & flexible. Enfin il faut que le corps ſoit droit, en force & en liberté, également apuïé ſur les deux jambes, en ſorte que l'on puiſſe en marquer l'équilibre par une ligne perpendiculaire tirée du haut de la tête ſur le milieu du terrain qu'occupe la diſtance qui ſe trouve entre les deux pieds.

Voilà les principales régles que l'on doit obſerver pour être bien en garde ; mais, pour donner à cette attitude toute ſa perfection,

il faut que le bon goût du Maître y mette la derniere main, & que la docilité & l'attention de l'Ecolier le diſpoſent à exprimer dans cette action la nobleſſe & les graces que l'on remarque dans les perſonnes qui ont cé qu'on apelle, *les Armes belles à la main.*

Reverence des Armes. Comme il eſt de la politeſſe de ſaluer le Maître qui enſeigne, & les perſonnes avec qui l'on s'exerce, ſoit en pouſſant à la muraille, ou en faiſant aſſaut, il eſt neceſſaire d'aprendre à faire la révérence, dans laquelle on doit rechercher, comme dans toutes les actions de cet

exercice, la bonne grace & la liberté, qui augmentent la force, & produisent la justesse, la legereté & la vîtesse. Toutes ces qualitez s'acquierent par la maniere dont les excellens Maîtres font prendre les mouvemens ; & l'on peut assûrer que l'on ne parviendra jamais à bien tirer des Armes, si l'on ignore, ou si l'on s'écarte de leurs principes.

A ces premieres leçons succede celle qui enseigne à tirer *les coups droits*, c'est-à-dire, à pousser *l'estocade de pied ferme*, & sans *dégagement*. L'estocade reçoit differents noms, selon la situa-

Coups droits ou estocade de pied-ferme.

tion du trenchant de l'épée, & le côté vers lequel elle est poussée.

Noms des diferens coups. Les principaux de ces coups sont : *Quarte hauté*, *Quarte basse*, *Seconde dessus les Armes*, & *Seconde dessous les Armes* : mais il faut un Maître pour enseigner à bien commencer, & à bien terminer ces coups ; & lorsque je diray que, pour y réussir, il faut connoître *la Mesure*, que la main doit partir la premiere, que le mouvement du genou gauche doit passer dans le droit, que le pied gauche doit rester ferme à terre, & qu'il doit être couché; que dans

la Quarte haute, & dans la Seconde dessus les Armes, le fort de l'épée doit être oposé; que dans la Quarte basse, la Seconde dessous les Armes, & les autres coups où le fort n'est point oposé, la souplesse du corps y doit supléer; Cette description, & tout ce que je pourois y ajoûter touchant la perfection des attitudes, & la plus belle execution des coups, ne pourroit être de quelque utilité qu'à ceux à qui tous ces mouvemens auroient été démontrez. On peut seulement établir ici comme une régle générale, que toutes les manieres de tirer l'esto-

cade, se raportent à trois ; sçavoir, *de pied ferme*, *sur le tems*, & *de même tems*.

Manieres de tirer l'estocade.

Je viens de nommer *Seconde sur les Armes*, le coup que l'on nomme ordinairement *Tierce* ; & ce qui m'a déterminé, c'est que je trouve plus de justesse dans cette dénomination. Les Maîtres sont tous d'accord sur la démonstration de cette action, ils ne different que dans le nom : c'est donc une question de nom, qui seroit aisément décidée, si l'on vouloit bien faire réflexion que ces noms de Prime, Seconde, Tierce, Quarte & Quinte, tirent leur origine, comme je

Qu'il n'y a point de coup de Tierce.

je l'ay déja dit, des cinq differentes ſituations du trenchant de l'épée : or dans cette ſituation nommée Tierce, le fort de l'épée n'eſt point opoſé ; cependant tous les Maîtres conviennent que le fort doit être opoſé dans l'action que la pluſpart nomment Tierce : il y a donc erreur dans le nom ; cela me paroît démontré. Et comme il n'y a point de preſcription contre la verité, ce ſeroit une eſpece d'entêtement d'y vouloir réſiſter. Il eſt vray que l'amour propre, le reſpect de l'antiquité, la force de l'habitude & de l'éducation, font en nous de ſi vives

impreſſions, que l'on ne ſçauroit quitter ſes anciennes opinions ſans une eſpece de générofité : mais heureuſement dans cette occaſion il ne faudra pas faire de grands ſacrifices, puiſqu'il ne s'agit que d'un nom que l'uſage avoit mal employé.

Les coups ſimples en dégageant.

Aprés cette petite digreſſion qui m'a paru neceſſaire, je reviens aux leçons qui enſeignent à tirer *les coups ſimples en dégageant.* Ils ne different des coups droits que par le *dégagement*, dont il eſt trés-important d'avoir une idée juſte, puiſque de la maniere de bien prendre ces mouvemens, dépend une grande

partie de la belle execution.

Le dégagement n'eſt que le paſſage de la pointe de l'Epée de l'autre côté de celle de l'ennemi ; mais pour le bien faire, il faut une grande délicateſſe de poignet que le Maître ſeul peut faire ſentir, & obſerver d'employer dans le demi-cercle que forme cette action, le moins d'eſpace qu'il ſera poſſible, par ce que l'art de tirer des Armes étant la ſcience de la ligne, l'adreſſe & l'habileté conſiſtent à la conſerver, & à profiter du jour que donne celui que l'on a engagé de s'en éloigner. *Ce que c'eſt que le dégagement.*

On enſeigne encore dans

le cours des premieres leçons les manieres de *marcher* & de *parer* du fort de l'Epée.

De la parade. Cette *parade* qui est l'unique moyen de la défensive, *consiste à détourner l'Epée de l'ennemi de la ligne du corps, par un petit mouvement du poignet en dedans, & en dehors des Armes, sans le hausser, ni le baisser.* Tout est important dans cette action ; ainsi on ne sçauroit apporter trop de soins pour la bien entendre, & pour s'en faciliter l'execution.

De la marche. *On marche à grands & à petits pas* : les Maîtres enseignent *à marcher en avant pour entrer en mesure, en arrriere*

pour la rompre, & à sauter pour former les retraites. Toutes ces actions, excepté les marches à grands pas doivent avoir tant de liaison & de subtilité, qu'il faut qu'elles paroissent faites d'un seul temps, quoi qu'elles en ayent réellement deux. Elles doivent être aussi executées sur une même ligne, en sorte que la pointe de l'Epée ne s'éloigne jamais du centre où tous les coups doivent se terminer : mais pour acquerir cette justesse, il faut demeurer long-tems sur les principes de cette premiere partie, qui contient, comme il a été dit, les fonde-

mens de cet exercice, ſans leſquels on ne peut eſperer de parvenir à la perfection.



SECONDE PARTIE.

Du Jeu composé.

LES leçons de la premiere partie mettent l'écolier en état d'executer avec grace toutes les actions simples ; mais elles ne suffiroient pas pour vaincre un ennemi bien couvert de son épée ; ou pour attaquer seurement ceux qui donnant beaucoup de jour ne songent qu'à pousser, sans se soucier de recevoir. Il faut donc de nouveaux moyens pour combattre de

tels adverſaires : on les trou-
Du Jeu compoſé. ve dans le *Jeu compoſé*, qui renferme ſans contredit le fin des Armes, & les plus belles connoiſſances de cet art, puiſqu'il contient tous les moyens imaginables d'ébranler, d'attaquer & de battre l'ennemi, quelque jeu & quelque poſture qu'il puiſſe employer pour attaquer, & pour ſe défendre : c'eſt auſſi le Jeu compoſé qui donne l'intelligence de toutes les manieres *de paſſer, de ſaiſir l'Epée, de tromper la meſure, de la rompre par la ſoupleſſe du corps*, & de faire contre les gauchers. En un mot, le Jeu compoſé peut
être

être regardé comme la source de la science des Armes.

Les actions les plus usitées pour ébranler son adversaire, & l'obliger à se découvrir, sont, les *appels de pied-ferme*, ou *engagemens d'Epée, les feintes, les demi-coups* que d'autres appellent *demi-bottes* ou *tentemens d'Epée* : Quelques-uns y ajoutent les *doubles appels, & les doubles feintes de pied-ferme en mesure* : mais ces sortes d'attaques sont dangereuses, & ne doivent être employées que contre des personnes qui manquent de vitesse, & qui ne sçavent pas profiter de ces doubles mou- *Feintes.*

vemens. Je ne parlerai point ici de la maniere d'executer ces actions, ni toutes celles qui leur peuvent être opposées dans la défensive, parce qu'elles ne peuvent être bien entenduës que par les démonstrations sensibles des Maîtres; mas je ferai des reflexions sur la suite de ces actions dont la connoissance est très ignorée, quoiqu'elle fasse tout le raisonnement des Armes: J'ai cependant trop d'estime pour les Maîtres, pour n'être pas persuadé qu'ils enseignent à leurs Ecoliers les raisons de la suite de ces actions; mais en même-temps on ne peut

pas nier que les Ecoliers profitent peu des lumieres qu'ils ont reçûes, & que rien n'eſt plus commun que de voir tirer des Armes par routine, ſans en excepter même ceux qui ont quelque réputation parmi les connoiſſeurs.

Voicy donc la faute que font les Ecoliers en cette occaſion, & ſur laquelle ils doivent faire beaucoup d'attention. Elle conſiſte en ce que, lorſque les Maîtres leur font faire une premiere action pour ébranler l'Ennemi, ils ne prennent pas garde que la ſeconde qu'on leur fait executer, n'eſt faite qu'en conſequence de

Avis aux Ecoliers ſur le jeu composé.

l'opoſition de l'Ennemi ſur la premiere ; enſorte que regardant ces deux actions comme devant être executées de ſuite, ils les employent ſouvent inutilement, quelquefois même en s'expoſant ; & lorſqu'ils y réuſſiſſent, c'eſt l'effet du hazard plûtôt que du raiſonnement, qui doit cependant être le guide de toutes les actions.

Les exemples éclairciront entierement ce fait. Supoſé donc que le Maître diſe à un Ecolier d'engager l'épée de Quarte, & de tirer dans la même ligne, le Maître ne manquera pas de faire con-

noître à l'Ecolier, que cette seconde action ne se doit faire que quand on sent l'épée molle sur la premiere, dans laquelle ayant détourné l'épée de l'Ennemi de la ligne du corps, il est raisonnable de tirer où l'on voit du jour ; mais si l'Ecolier ne fait point réflexion à cet avertissement, & s'il n'a pas remarqué que le Maître n'avoit point été à la parade dans la premiere action, il s'imaginera que ces deux actions doivent toûjours être executées de suite ; il tombera dans l'erreur, & contractera une mauvaise habitude ; car si ce même

Ecolier fait ces deux mêmes actions de fuite dans l'assaut, lorsque l'adversaire aura été à la parade dans la premiere, non seulement la seconde sera inutile, mais l'Ennemi le trouvant découvert, le frapera indubitablement, s'il sçait profiter de cet avantage. Il falloit donc en cette seconde action, que l'Ecolier ayant senti de la résistance sur la premiere action, tirât seconde sur les armes : car alors il auroit payé de tête, & donné sans courir aucun risque.

Il peut y avoir encore d'autres opositions sur ce même coup, & sur toutes les

manieres d'attaquer, & de se défendre. Par exemple, si l'Ennemi au lieu d'aller à la parade sur la premiere action, avoit recherché l'épée par un dégagement, il auroit falu tirer en faisant un double dégagement ; s'il avoit quitté l'épée, il auroit falu tirer sur les Armes ; s'il avoit tiré sur le tems, il auroit falu prendre le contretems ; s'il avoit paré du foible de l'épée, on auroit pû couper sur la pointe, ou faire quelqu'autre action convenable.

Je pourrois faire les mêmes réflexions sur toutes les premieres actions en usage

pour ébranler l'Ennemi, soit feintes, tentemens d'épée, & autres : mais je croy que les exemples que je viens de donner, suffiront pour établir comme une maxime generale, que les secondes actions ne se peuvent faire que conditionellement, & en consequence de l'oposition que l'Ennemi aura faite sur la premiere action : car les secondes actions ne se font qu'aprés les opositions. Or les opositions sont differentes, comme je viens de le faire voir : il est donc indubitable, & démontré que les secondes actions le doivent être, & que c'est

une erreur dangereuſe de faire ces deux actions ſans connoiſſance, & ſans avoir égard à l'opoſition que l'Ennemi fait ſur la premiere, qui ſeule peut déterminer la ſeconde.

Les démonſtrations ſenſibles & réiterées que les Maîtres font à leurs Ecoliers, de toutes les actions de cette ſeconde Partie, me diſpenſent d'en dire davantage, pour ne pas confondre leurs idées. Je ſouhaite ſeulement en la finiſſant, que les amateurs de cet Exercice ſoient convaincus de l'importance & de la verité de la Maxime que je viens d'a-

vancer, & qu'ils demeurent persuadez, qu'en travaillant sans raisonnement, on ne peut acquerir qu'une habitude fort éloignée de la perfection.



TROISIÉME PARTIE.

De la Maniere de parer, & de tirer à la Muraille.

CEtte troisiéme Partie, comme j'ay déja dit, n'est qu'une répetition exacte & réflechie des deux premieres : mais, pour rendre cette répetition parfaite, la presence du Maître est necessaire dans les commencemens, & l'Ecolier y doit mettre toute son attention ; car si dans cette répetition l'on prend quelques mauvaises

Ce que c'est que tirer & parer à la muraille.

habitudes, elles se porteront dans l'assaut, & les Leçons que l'on aura prises sur le Plastron, deviendront inutiles.

Avis important aux Ecoliers. Pour faire exactement cette répetition, il est bon de se convaincre avant toutes choses, que le penchant naturel que l'on a de donner en poussant à la muraille, est un grand obstacle à la beauté de l'execution, parce que la vîtesse n'étant pas encore acquise, le mauvais usage que l'on fait de ses forces, en rend toutes les actions contraintes & desagreables : ainsi il est du bon esprit, dans cette occa-

ſion, de ſurmonter cette inclination, & de faire réflexion, qu'en s'éloignant des regles, on s'éloigne de la perfection.

Aprés cet avertiſſement neceſſaire, il faut obſerver, 1°. Si l'on tient bien ſon épée, & ſi l'on eſt en garde ſelon toutes les regles de l'Art.

2°. Aprés avoir ſalué la perſonne à qui l'on doit pouſſer, il faut voir ſi l'on eſt en meſure pour tirer. Ce ſeroit au coup d'œil à en juger pour les perſonnes experimentées : mais, pour en faciliter la connoiſſance aux Ecoliers qui n'ont pas

encore d'uſage, on peut donner pour regle, (les Fleurets étant d'égale longueur) que l'on eſt en meſure pour tirer de pied ferme, lorſque le foible de l'épée de celuy qui pouſſe, engage le demi-fort de l'épée de celuy qui doit parer; & pour pouſſer, lorſque le foible de l'épée de celuy qui pouſſe, touche le foible de l'épée de ſon Adverſaire.

Ce que c'eſt d'être en meſure.

La meſure étant connuë, il faut tirer les coups ſimples avec la même juſteſſe que ſur le Plaſtron, & ſe reſſouvenir de cette excellente Maxime, que la bonne grace, & la nobleſſe dans

Avis ſur la maniere de tirer.

les Armes consistent à ne presenter que des attitudes, parfaites, sur quelque action que l'on fût arrêté, & de quelque côté que l'on pût être consideré.

On peut encore, aprés en avoir averti, faire toutes sortes de feintes à la muraille; & l'on y doit rechercher, comme dans toutes les actions de cet Exercice, la bonne grace & la liberté. *Feintes.*

Il n'est pas moins essentiel de faire la répetition de la Parade, qui est d'une trés-grande consequence, & sur laquelle on ne sçauroit être trop bien exercé, puisque c'est de la Parade que *Repetition de la parade.*

dépend abſolument toute la défenſive. Il ſera donc utile de parer à toute ſorte de perſonnes, de quelque maniere qu'elles veüillent tirer, même à toutes feintes, & en dégageant, afin de s'accoûtumer

Parade circulaire. *aux Parades circulaires*, qui ne different des autres, que parce qu'elles ſe font en dégageant. Il ſeroit inutile de vouloir expliquer en quoi conſiſte la perfection des Parades, & leurs differens uſages; puiſque ſans les démonſtrations des Maîtres, on ne ſçauroit parvenir à les bien comprendre, moins encore à les executer.

QUATRIE'ME

QUATRIÉME

ET

DERNIERE PARTIE.

De l'Assaut.

L'ECOLIER disposé, éclairé & fortifié dans les trois premieres Parties de cet Exercice, remportera la victoire dans cette Quatriéme, s'il fait une application judicieuse des principes qu'il a reçûs, & s'il suit exactement les derniers avis que l'on vâ lui

Qu'il n'y a point de Botte-secrette. donner. Car il ne faut pas croire avec le Vulgaire, qu'il y ait une *Botte secrete* réservée pour les Maîtres. C'est une erreur populaire dont il faut se délivrer; & pour le démontrer, il suffit de dire qu'il y a dans les Armes autant de manieres de se défendre, que de manieres d'attaquer; & que la superiorité & la sûreté ne sont produites que par la vîtesse, & par la maniere de prendre les tems; ce qui a fait poser pour principe incontestable, *Qu'à un tems bien pris, il n'y avoit point de contre.* Or cette vîtesse de main, & cette ju-

ſteſſe à prendre les tems ne pouvant s'acquerir que par l'intelligence des principes, & par un long exercice, il eſt donc raiſonnable de conclure que le fin des Armes ne conſiſte pas dans un ſecret.

Cette maxime bien établie doit faire ſentir aux Ecoliers la neceſſité de s'exercer, & d'obſerver exactement les regles de l'Art, principalement dans *l'Aſſaut*, où ils ſont abandonnez à eux-mêmes, & ſans ſecours : c'eſt pourquoy ils ne doivent l'entreprendre, que lorſque les Maîtres le jugeront à propos, & qu'a-

prés s'être munis de tous les moyens capables de les faire réussir.

Definition de l'Assaut. L'Assaut est l'image d'un combat de deux Adversaires, dans lequel le plus rusé & le mieux en exercice doit naturellement demeurer le vainqueur : car c'est en vain que l'on objecte, pour diminuer le merite de cet Art, que les plus Experimentez sont quelquefois vaincus par des Mal-adroits, puisque ce triomphe n'est causé que par des accidens & des circonstances qui ne permettent pas aux plus habiles de faire usage des regles de l'Art ; ainsi, tout ce que

l'on peut raiſonnablement conclure de ces Exemples, c'eſt que l'Art de tirer des Armes n'eſt pas abſolument infaillible dans l'execution : mais il demeure toûjours pour conſtant qu'il perfe-ctionne la Nature, & donne de ſi grands avantages, qu'on ne ſçauroit les nier, ſans renoncer au bon ſens, & aux plus vives lumieres de la raiſon.

Que l'Art de tirer des Armes n'eſt pas infaillible dans l'execution.

Comme il s'agit dans cette derniere Partie de faire l'aplication de toutes les regles de l'Offenſive & de la Défenſive, c'eſt-à-dire, de mettre par-là les Ecoliers en état de devenir des Maî-

tres, & de poſſeder la perfection de cet Art; on doit les avertir auparavant qu'ils ne ſauroient jamais y atteindre, s'ils ne ſont dans la réſolution d'obſerver inviolablement ces deux points fondamentaux, qui ſont: *La retenuë du Corps*, enſorte qu'ils ſoient abſolument maîtres de tous leurs mouvemens; & *le jugement*, pour payer de tête, en ne donnant rien au hazard, & faiſant tout avec deſſein.

Deux avis importans ſur l'Aſſaut.

3e. avis On peut encore ajoûter, par forme d'avis, qu'il ſeroit bon qu'ils ne fiſſent Aſſaut, dans les commencemens, qu'avec des perſon-

nes dont le jeu fût régulier, & à peu prés de leur force: en effet, s'ils faiſoient d'abord avec des perſonnes trop ſuperieures, ils courroient riſque d'être rebutez; & ils ſeroient trop embaraſſez, s'ils avoient à faire avec des perſonnes dont le jeu & la garde ſont extraordinaires. Il leur ſeroit cependant fort utile de faire Aſſaut contre des Adverſaires d'une force ſuperieure, pourvû que ceux-cy vouluſſent bien agir avec eux ſeulement pour les inſtruire, & d'une maniere proportionnée à leur capacité.

Cette derniere inſtruction

Divi-sion de l'Af-saut. fait connoître clairement, qu'on doit mettre de l'ordre dans les Assauts, & qu'on peut consequemment les distribuer en trois Classes, par raport aux trois degrez de connoissance & d'experience que les Ecôliers pourront acquerir dans cet Exercice.

1re. Espece d'Assaut. Le premier Assaut sera donc contre des Adversaires, dont le jeu est encore foible, quoique régulier.

2de. Espece d'Assaut. Le second contre les plus adroits & les plus réguliers.

3e. Assaut. Et le troisiéme, le plus sçavant & le plus difficile de tous, sera contre des jeux irréguliers & extraordinai-

res,

res, qui sont si embarassans, que les Ecoliers parvenus à en triompher, meriteront à juste titre le nom de Maîtres, & pourront être regardez comme ayant acquis le plus haut point de perfection dans l'art de tirer des Armes.

C'est pour leur en faciliter les moyens, que je vais leur donner une idée succincte & abregé de ces trois sortes d'assauts, n'etant pas possible, ni même necessaire de rapporter ici toutes les differentes manieres de se défendre & d'attaquer, qui dépendent d'une infinité de circonstances, & de l'occasion dont il faut seulement

sçavoir profiter. C'est pour cela qu'il ne faudra regarder la suite de ces trois petits Assauts que comme une supposition qui auroit pû être faite de cent manieres differentes ; ce qui prouve l'étenduë des connoissances de cet Art, la necessité d'un long exercice, & d'un jugement prompt & assuré, pour faire une juste application de tous ses principes.

Que la descri-ption des Assauts cy après n'est qu'une supposi-tion arbitraire.

Premier Assaut.

Avis sur l'Assaut en general.

Avant de commencer un Assaut, il est utile de connoître, autant qu'il est possible, le degré d'adresse de

ſon adverſaire, d'examiner le terrain, de partager le jour & d'égaler les armes. Enſuite, les reverences étant finies à une diſtance raiſonable hors de la meſure, il faut ſe raprocher à petits pas de ſon adverſaire, bien couvert de ſon épée, d'une maniere noble, ſans crainte & ſans préſomption, en obſervant exactement la pointe de ſon épée, ſa garde & la partie la plus avancée, pour tirer où l'on voit du jour.

Si l'adverſaire va à la parade, il faut ſe retirer l'épée bien devant ſoi pour parer *la ripoſte*, & l'attaquer d'un autre côté ; & ſi l'on voit

1er. Exemple *d'un Aſſaut.*

qu'il continue à bien parer, il faut faire une retraite, en ſautant en arriere, pour raiſonner ſur une nouvelle maniere de l'attaquer : car l'Aſſaut étant un raiſonnement perpetuel, il ne faut pas conſumer ſon temps & ſes forces à pouſſer inutilement.

L'adverſaire étant donc bien ſur ſes gardes, il faut uſer de fineſſe pour l'obliger à ſe découvrir, ſoit par des feintes, ſoit par quelqu'autre moyen capable de l'ébranler, en obſervant exactement, comme nous l'avons dit dans la ſeconde Partie, l'oppoſition de l'ennemi ſur cette premiere action,

afin de prendre juste son avantage par la seconde, qui est ce qu'on appelle *payer de tête* & prendre la voye la plus sure pour triompher. Ainsi, supposé que l'on ait engagé de Quarte l'épée de son adversaire, s'il ne va point à la parade, il faudra, si l'on sent l'épée mole, pousser l'estocade dans la même figure : mais si l'adversaire avoit été à la parade sur la premiere action, il auroit fallu pousser seconde sur les Armes, & redoubler en prime sous les Armes, ensuite battre l'épée de l'adversaire sur les Armes en sautant en arriere pour faire la retraite,

& ſe mettre en état de recommencer une nouvelle maniere d'attaquer, étant naturel de croire que l'ennemi ne ſe laiſſera pas ſurprendre par les mêmes actions : d'ailleurs cet éxercice a tant d'étenduë, que les écoliers ne manqueront pas de reſſources, s'ils ont ſçû profiter des lumieres & des connoiſſances que les Maîtres leur auront données des differentes manieres de ſe défendre & d'attaquer, dont je ne rapporte ici quelques exemples, que pour les porter à en faire de juſtes applications.

Il n'eſt donc queſtion,

pour attaquer de nouveau son adversaire, que de choisir la maniere la plus convenable ; à quoy l'on réussira, en prenant des routes opposées. Par exemple, si l'on entre en mesure en engageant l'épée de seconde sur les Armes, l'Ennemi allant à la parade, il faut tirer de quarte ; & si en se retirant on voit qu'il ne soit pas bien couvert de son épée, & qu'il donne du jour, il faut redoubler dans la même figure, ou prendre le dessous, s'il est découvert, en haussant la main, & se remettre en garde, l'épée bien devant soy, d'où l'on pourra encore ten-

2e. Exemple du 1er. Assaut.

ter d'ébranler l'Ennemi par une feinte qui ſe forme au dehors des Armes de la main ſeule, pour tirer de quarte, ſi l'Ennemi va à l'épée ſur le premier mouvement, & ſe retire enſuite en imaginant quelque nouvelle attaque.

Suppoſé donc que l'on ſe trouve hors de meſure par cette derniere retraite, on peut paſſer du pied gauche pour tromper celui qui ne connoît pas cette ſorte d'attaque; ou bien ſi l'on a remarqué que l'Ennemi la rompt quelquefois, on pourra auſſi en cette occaſion paſſer du pied gauche, &

ſaiſir de la main gauche le fort de l'épée proche de la garde, en éloignant le pied droit, & en obſervant de ne point tirer à ſoy l'épée, crainte d'avoir les doigts coupez, ſi l'Ennemi faiſoit effort pour la retirer.

Comme il y a autant d'actions du pied gauche que du pied droit, je pourrois en faire le détail; mais je ſuis perſuadé que j'ennuierois en pure perte, ſi je donnois ici des exemples de toutes les manieres de faire uſage des *Paſſes, de leurs oppoſitions, des priſes de l'épée, des manieres de rompre la meſure par la ſoupleſſe du corps, & de*

toutes les façons de desarmer, parce que toutes ces actions ne peuvent être bien entenduës que par des démonstrations sensibles, & de vive voix.

De la maniere de tirer sur le tems.

Ainsi je finirai ce premier Assaut par un des exemples de la maniere de tirer sur le tems, en faisant revenir nos Combatans en presence environ à un demi-pied de la mesure, où l'un d'eux ayant fait un apel, si l'autre entre en mesure en formant une feinte, il faudra que le premier tire sur le tems, en prenant le dessous. Mais pour bien prendre le tems, il ne faut partir ni trop tôt, ni

trop tard ; car en partant trop tôt, on rencontre l'épée de l'Ennemi, & en partant trop tard, on risque de faire un même tems ; ce qui demande une grande connoissance de la mesure & des actions que l'on y peut faire, jointe à beaucoup de justesse & de vîtesse, qui sont les qualitez necessaires pour être en état de passer au second Assaut dont nous allons parler.

Second Assaut.

La difference qui est entre ce second Assaut & le premier, ne consiste pas seulement dans la connois-

ſance des actions, mais encore dans leur parfaite execution, puiſqu'on a à combattre un Ennemi adroit & intelligent, qui ſaura prendre tous ſes avantages, & profiter des moindres fautes qui ſeront faites contre les regles de l'Art. C'eſt donc dans de pareils Aſſauts qu'il faut redoubler ſon attention, ne point agir au hazard, & donner des marques de ſon jugement, ſans lequel on ne parviendra jamais à la perfection. C'eſt cette attention & ce jeu d'eſprit qui ſuſpendent quelquefois les actions de deux habiles adverſaires; parce

que la connoiſſance réciproque qu'ils ont de leur adreſſe, les tient en reſpect, quoiqu'ils ayent beaucoup d'execution, & une grande intelligence des manieres d'attaquer & de ſe défendre, ſçachant par experience, que le premier qui ſe découvre court grand riſque d'être frapé. Voici quelques exemples qui feront voir comment on peut ſe déterminer en cette rencontre.

Nos Combatans, aprés s'être ſaluez, & revenus à un demi-pied de la meſure ou environ, l'un d'eux fera un double apel en dehors, & en dedans des Armes, pour *1er. Exemple du 2e. Aſſaut.*

voir ſi l'autre produira quelque action : s'il ne s'ébranle point, il ſautera en arriere, afin de l'engager à le ſuivre, & dans le tems qu'il avancera ſur lui, celui-cy paſſera ſon épée en ſeconde. Si au contraire il n'a point avancé, il lui fera un apel, afin de l'obliger à tirer ſur le tems pour prendre le contre, d'où il ſe retirera hors de la meſure, n'y ayant pas de ſûreté à demeurer dans la meſure devant un Ennemi qui la connoît, & qui en ſçait profiter. Auſſi je croy que quand on a affaire à de tels Adverſaires, le plus ſûr eſt de ne faire aucuns apels,

feintes ou autres mouvemens pour ébranler l'Ennemi dans la mesure de piedferme, excepté en quelques occasions où l'on peut faire la feinte qui se forme de la main en dehors des Armes, sans battre du pied, parce qu'elle donne peu de jour.

2e. Exemple. Les deux Adversaires s'étant raprochez à une distance raisonnable hors de la mesure; si l'un d'eux y rentre en engageant l'épée de seconde, l'autre prendra le tems, en faisant un double dégagement, & tirera de quarte; si le premier demeure, le second fera un apel, & s'il voit que son En-

nemi n'en eſt point ébranlé, il entrera en meſure, en la trompant du pied gauche, & pouſſera de quarte de pied ferme, enſuite il rompra la meſure du corps, parera la ripoſte de ſon Ennemi en dégageant ſur les Armes, redoublera en ſeconde ſous les Armes, & ſaiſira l'épée de ſon Adverſaire en cas qu'il s'avance en parant, ou aprés avoir reçû ; ſinon il ſe retirera hors de la meſure, pour y revenir à la même diſtance qu'auparavant, d'où il fera quelque apel tentatif, ou demi-coup aux parties les plus avancées, pour engager l'Ennemi

l'Ennemi à faire quelque mouvement, afin de prendre le tems qu'il entrera en mesure: si l'Ennemi demeure, il se retirera à petits pas, & se voyant suivi, il s'arrêtera en donnant du jour par un apel ouvert en dedans, tenant l'épée de quarte. Alors si l'Ennemi tire sur le tems, il prendra le contre; s'il tire la *flanconnade*, il parera, & donnera dans la même figure. Si l'Ennemi engage l'épée de quarte, l'autre tirera en dégageant de seconde sur les Armes, redoublera en Prime dessous les Armes, & sautera en arriere pour reprendre ha-

leine, & ſonger à de nouveaux moyens d'attaquer, qui ſont inépuiſables, & dont les Ecoliers étant bien inſtruits, je croy qu'il ſeroit inutile d'en multiplier les exemples, & de differer par là à leur rapeler l'idée du troiſiéme Aſſaut, qui eſt encore plus embaraſſant que le ſecond (quoiqu'il s'execute ſouvent contre des mal-adroits) à cauſe de l'extraordinaire des gardes, qui meriteroient plûtôt le nom de *Poſtures*, & de la maniere irréguliere de pouſſer: ce qui a fait dire, que rien n'étoit plus difficile que de battre des mal-adroits.

Troisiéme Assaut.

Les Adversaires de ce troisiéme Assaut, sont de deux especes; les uns agissant sans connoissance, & n'étant guidez que par les seuls mouvemens de la Nature, sont ce qu'on apelle *de vigoureux mal-adroits.* *1re. Espece d'asaillans d'une garde extraordinaire.*

Les autres ayant de la connoissance & de l'exercice, ou n'ont pas reçû d'autre maniere de se mettre en garde que ces attitudes & ces postures; ou bien ils n'affectent d'employer ces gardes irrégulieres, que pour être plus embarassants : *2e. Espece.*

mais comme les Ecoliers parvenus à ce troiſiéme Aſſaut ſont inſtruits de toutes les manieres de ſe défendre, & d'attaquer les plus adroits, il n'eſt queſtion ici que de faire uſage des Leçons que les Maîtres leur ont données pour combattre ces gardes extraordinaires, dont il ſuffira de raporter les exemples des principales.

Portrait de la 1re eſpece. La premiere eſt de ceux qui ſe preſentent le bras droit preſque étendu, avec un peu de flexibilité & de mouvement dans le coude, l'épée dans la ſituation de Prime, dont la pointe eſt brillante par un petit mou-

vement circulaire, le corps avancé ſur la partie droite, la tête couverte du bras droit & de l'épée, la main gauche opoſée à la hauteur du coude du bras droit.

La maniere la plus ſûre de vaincre un Adverſaire de cette eſpece, c'eſt en gagnant la meſure, de battre & de chaſſer ſon épée du dedans des Armes, en tournant la main de quarte haute, la pointe baſſe, & de lui pouſſer en quinte dans les Armes ſur le ſecond tems. Il y a du peril dans toutes les autres manieres de l'attaquer. *Avis pour vaincre les aſſaillans de la 1re. eſpece.*

La ſeconde garde ou poſture extraordinaire, eſt de *Portrait de la 2e eſpece.*

ceux qui ont le corps en face de l'Ennemi, porté sur la partie droite, le bras droit un peu retiré en arriere, ensorte que la main droite se trouve placée environ quatre doigts au-dessous de la hanche droite, l'épée dans la situation de quarte, & la main gauche oposée pour parer, & être en état de riposter, *en fauchant* à tous les coups qui seront poussez.

Moyen de vaincre les assaillans de la 2e espece. Voici le meilleur moyen de combattre de tels Adversaires. Il faut, étant en garde environ à un demi-pied de la mesure, faire une feinte droite de quarte dedans les Armes, entre la main &

l'épée en entrant en mesure, afin que dans le temps que l'ennemi ira à la parade de la main gauche, on dégage de seconde par-dessus la main, le corps baissé en avant pour éviter par cette souplesse le coup de l'ennemi qui passera par-dessus l'épaule, & qu'on passe le pied gauche, pour saisir son épée & l'empêcher de continuer à tirer, n'y ayant que le saisissement de l'épée qui soit capable de l'arrêter.

On pourroit encore ajouter à ces deux especes de gardes *estropiées* les deux suivantes, qui pour être beaucoup moins irrégulieres, n'en *3e. espece & portrait des assaillans.*

ſont gueres moins difficiles à combattre, & ſe rencontrent aſſez ſouvent.

Avis pour les vaincre. La premiere conſiſte à tenir le bras droit étendu, la main de quarte un peu plus baſſe que l'épaule.

Le moyen de s'en garentir avec avantage, eſt de croiſer l'épée de l'ennemi, la main de ſeconde, le poignet haut & la pointe baſſe; par ce croiſement on détourne de la ligne du corps l'épée de l'ennemi, qui pour s'empêcher de recevoir à ſon tour, pourra lever ou baiſſer la main, ou bien dégager de quarte ſur les Armes, à quoi on parera en dégageant.

La

La ſeconde eſt differente de l'autre, en ce que la main eſt de quarte, la pointe fort baſſe.

Pour la combattre avec ſuccès, il s'agit de faire un appel dans les Armes en même figure que l'adverſaire qui pourra y répondre, en tirant quarte haute: pour lors l'aſſaillant prendra le deſſous, la main de quarte, le corps fort baiſſé: ſi au contraire l'adverſaire ne répond point à l'appel, l'aſſaillant battra ſon épée de ſeconde baſſe, & tirera ſeconde ſur les Armes.

On apprendra les autres jeux embaraſſans par l'expe-

rience à laquelle il eſt temps de renvoyer les Ecoliers qui ſont capables d'agir & de juger par eux-mêmes : il eſt cependant bon d'obſerver, en ceſſant de parler des jeux embaraſſans, que l'avantage des gauchers ſur les droitiers n'eſt nullement fondé ſur la nature ; mais que la vraye cauſe de cette ſuperiorité, eſt que les gauchers ſont toujours avec les droitiers, & qu'au contraire ceux-cy ne ſont que très-rarement avec les premiers, ce qui leur cauſe un embarras & une ſurpriſe qui produit tout l'avantage des gauchers, qui ſeroient eux-mêmes fort em-

Obſervation ſur les gauchers.

Qu'ils n'ont nul avantage ſur les droitiers.

barassez, s'ils étoient obligez de faire assaut avec d'autres gauchers, ce qui confirme la verité de la cause que je viens de rapporter de leur avantage sur les droitiers.

Après cette observation, je croi ne pouvoir mieux terminer ce petit Traité qu'en rappellant à l'esprit d'une maniere abregée & concise, ce qu'il y a de plus important dans cet exercice & dans chacune de ses parties.

Double fin de l'Art de tirer des Armes.

On se propose dans cet Art l'utile & l'agréable : l'utile se trouve dans les moyens qu'il donne de défendre son honneur & sa vie, & de triompher de ses enne-

mis. L'agréable consiste dans la perfection qu'il donne au corps en le fortifiant & en donnant de la grace à tous ses mouvemens.

Recapitulation & conclusion de tout l'Ouvrage.

En effet, les leçons de la premiere Partie de cet exercice enseignent à se bien mettre en garde, & la maniere juste de bien prendre les mouvemens, laquelle fait sentir & connoître l'équilibre : l'équilibre produit la liberté qui fortifie le corps & lui donne la vitesse, la legereté, la justesse ; & toutes ces qualitez ensemble forment les graces que l'on doit tâcher de mettre dans toutes les actions.

La ſeconde Partie eſt la ſource de la ſcience des Armes, puiſqu'elle donne l'intelligence de toutes les manieres d'attaquer & de ſe défendre contre les adverſaires les plus adroits & les plus embaraſſans.

La troiſiéme Partie eſt une repetition exacte & recherchée des leçons reçûes ſur le Plaſtron dans les deux premieres Parties, & l'on commence à juger, par l'attention & par les ſoins que les Ecoliers ſe donnent dans cette troiſiéme Partie, de la juſteſſe de leur eſprit & des progrès qu'ils feront dans cet exercice.

Enfin la quatriéme & derniere Partie fait jouir des fruits & des récompenses que l'on peut esperer de cet Art, d'une maniere proportionnée à la judicieuse application que l'on fait de ses principes. Je les ai mis ici dans l'ordre le plus naturel qu'il m'a été possible. C'est aux Maîtres à qui il est reservé, de les expliquer & d'en faire connoître les usages par des démonstrations sensibles.

FIN.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier ce Manuſcrit qui a pour titre, l'*Art de tirer des Armes*, où je n'ai rien vû que de propre à donner de l'adreſſe dans les Armes, & de conforme aux bienſéances. Fait à Paris ce 21 Juillet 1721.

Signé LELEVEL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Grand-Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Seneſchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Noſtre bien amé le Sieur JEAN DE BRYE Maiſtre en fait d'Armes à Paris Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaitteroit faire imprimer un Ouurage de ſa compoſition, qui a pour titre l'*Art de tirer des Armes*, & dont il ſouhaitteroit faire part au Public, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires : A ces Cauſes, voulant favorablement traiter

ledit Sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nostre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nostre obéïssance ; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de nostre trés-cher & feal Chevalier Chancellier de France le

Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nostre Bibliotheque Publique, un dans celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostredit cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Daguesseau, le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires ; Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le septiéme jour du mois d'Aoust, l'an de grace mil sept cent vingt-un, & de nostre Regne le sixiéme. Par le Roy en son Conseil,

CARPOT.

Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d'Aoust 1686, & Arrests de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par Privilege de Sa Majesté, ne pourront estre vendus que par un Libraire ou un Imprimeur.

Registré sur le Registre IVe de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 779, N° 846. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 13. Septembre 1721. DELAULNE, Syndic.

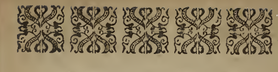


TABLE
DES MATIERES
Contenuës en cet Ouvrage.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIE'ME PARTIE.

QUATRIE'ME & DERNIERE PARTIE.

Table des Matieres.

Fin de la Table.